

LIMOGES METROPOLE
ARRÊTE
Le Président de Limoges Métropole

du 14 février 2025

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme de Limoges

N° 26340

VO le Code général des collectivités territoriales,
VO le Code de l'environnement et notamment ses articles L212-1 et suivants et R.1213-1 et suivants,
VO le Code de l'urbanisme notamment l'article L.151-34
VO le Code des relations entre le public et l'administration et notamment ses articles L.311-1,
VO la délibération du Conseil communautaire de Limoges Métropole en date du 02 décembre 2023 portant la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Limoges.
VO la décision de Monsieur le Président du Tribunal administratif de Limoges en date du 29 décembre 2024, signifiant M. René CIRCHEAU, en qualité de commissaire enquêteur.

CONCLUSION La nécessité de soumettre à enquête publique la procédure de révision allégée n°6 du PLU de Limoges.

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Il y a lieu, conformément à l'article L.151-34 du Code de l'urbanisme, de procéder à l'enquête publique relative à la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme de la commune de Limoges. Cette procédure concerne le tableau en annexe après élimination des zones (SVO).

L'enquête publique sera ouverte du lundi 18 février 2025 à partir de 09h30, au mercredi 27 mars 2025 à 17h00 inclus, soit pendant 27 jours consécutifs. Le siège de Limoges Métropole, situé au 29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges, a été désigné comme siège de l'enquête publique.

ARTICLE 2 : Le dossier relatif à l'enquête préalable à l'article 1 sera tenu à la disposition du public pendant 27 jours consécutifs du lundi 18 février 2025 à partir de 09h30, au mercredi 27 mars 2025 inclus à 17h00 aux dates et aux lieux suivants :


- Dans les locaux de la mairie annexes de Limoges, situés au **8 rue du Maréchal**, **87000 Limoges** pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi de 09h30 à 17h00, et du mardi au vendredi de 09h30 à 17h00 et de 19h30 à 17h00
- Au siège de Limoges Métropole, situé au **29 rue Bernard Palissy, 87000 Limoges** pendant les jours et heures d'ouverture des bureaux au public, soit du lundi au vendredi de 09h30 à 17h00 et de 19h30 à 17h00.

Ce dossier sera également consultable sur le site internet de Limoges Métropole <https://www.limoges-metropole.fr> (onglet "Les enquêtes publiques"). Et disponible sur le site internet de la commune de Limoges (<https://www.limoges.fr>).

ARRÊTÉ

Arrêté portant ouverture d'une enquête publique préalable à la révision allégée n°6 du Plan local d'urbanisme de Limoges

1 DOCUMENT - Publié le 18 Février 2025

 **26340.pdf**
(.pdf, 196,6 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**